



L'édito

Le premier janvier, nous entrerons dans la troisième année de la mandature municipale. Nous serons donc à mi-distance des prochaines élections qui se dérouleront en mars 2026. Le moment est donc propice pour faire un bilan d'étape de l'action municipale et de notre contribution à cette action.

Les deux conseillers municipaux Alternesles ont investi 6 commissions et participent depuis à leurs réunions. Marc Ropert aux commissions finance, vie économique, mobilité, Laure Lebourq à celles sur la scolarité, la jeunesse, la vie associative et culturelle, l'environnement.

Or force est de constater que si certaines d'entre elles sont actives, elles se réunissent régulièrement ce qui permet un dialogue constructif et des réalisations concrètes, d'autres semblent somnoler.

Nous avons déjà signalé le problème en conseil municipal et dans une précédente feuille alternée. Pourtant peu de choses (voire rien) ont avancé sur ce point. Certes, on peut comprendre que les questions d'urbanisme, de voirie et de travaux, de mobilité, de finance soient des sujets lourds pour une commune et absorbent l'énergie d'une bonne partie des élus, dont le statut est bénévole. Cependant, que des sujets aussi importants que la jeunesse, la scolarité, l'environnement ou même la vie associative et culturelle soient moins traités parce que les commissions ne se réunissent pratiquement pas nous semble dommageable pour la vie démocratique de la commune et le bien vivre des publics concernés.

Aussi, passons à l'action ensemble ! En effet, sur ces thèmes, de nombreux points de convergence entre les programmes des deux listes sont possibles si on prend le temps d'en discuter. Les membres de l'association sont d'ailleurs prêts à s'y engager activement pour peu qu'on les sollicite, c'est dans l'intérêt général des habitants de la commune.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous,

Laure Lebourq, Marc Ropert,
conseillers municipaux Alternesles

LA CULTURE, UN ENJEU SOCIAL

Malgré bien des discours et une couverture médiatique assez large, la culture est souvent la grande oubliée des politiques publiques, celle qui subit les premières coupes en période d'austérité. Pourtant, nous sommes convaincus, chez AlterNesles, qu'elle est l'un des meilleurs leviers de la santé d'une société : parce qu'elle éveille la sensibilité et la curiosité, exerce l'esprit critique, elle élève l'individu, lui permettant d'oser relever les défis causés par un monde qui change si vite.

A l'échelle de notre village, la politique culturelle se doit également d'être ambitieuse : une commune doit proposer à ses administrés une offre culturelle engageante, variée et de qualité. Une telle offre ne se constitue pas à coups de bonnes occasions, d'habitudes sclérosantes, de vœux pieux ou de renoncements résignés ; elle s'anticipe, se pense, entre plusieurs interlocuteurs, pas toujours les mêmes pour laisser place à toutes les

sensibilités. La politique culturelle de notre commune est trop importante pour être confiée à une ou deux personnes, certes de bonne volonté mais fatalement débordée(s). Elle doit s'ouvrir à toutes les associations qui le désirent, à tous les particuliers intéressés et curieux.

Notre village est doté d'infrastructures, certaines en passe d'être rafraîchies (Foyer Rural), voire complètement repensées (la Forge), qui pourraient accueillir une offre culturelle renouvelée. Les membres d'AlterNesles ont été heureux de sentir souffler un vent un peu nouveau par la majorité élue aux dernières élections. Ils attendent maintenant d'être conviés aux travaux de la commission culture afin de pouvoir réfléchir avec les membres déjà installés dans cette commission, à cette offre culturelle ambitieuse que tout neslois mérite.

Sandra Guillet

PROJET MOBILITÉS : POUR UNE RÉELLE CONCERTATION !

Le projet Mobilités, lancé depuis le début du mandat, vise à améliorer la circulation et le stationnement, à réduire la vitesse dans certains secteurs, et à privilégier les « mobilités douces » (piétons, vélos...). C'est un projet d'intérêt public, et bien évidemment, il ne peut se faire en tenant le public à l'écart, comme cela s'est produit tout récemment pour l'aménagement du secteur Sud (numéros 2 à 30) de la rue des Quatre Vents.

Rue des Quatre Vents, en effet, à la fin du mois de Septembre dernier, aucun riverain n'était informé du démarrage imminent des travaux, pas même le Référent (*) de la rue. Ce n'est que grâce à l'intervention des élus d'AlterNesles en Conseil Municipal le 30 Septembre, qu'une réunion d'information a été convoquée en catastrophe pour le début Octobre. A l'occasion de cette réunion, le projet d'aménagement, tenu secret pendant 18 mois (le Référent avait interdiction de le communiquer) a pu être diffusé.

Comme le projet, en l'état, ne convenait à personne, les riverains ont finalement été reçus par le maire, qui a reconnu un « petit problème de communication », mais a décidé finalement,

contre l'avis unanime des usagers, de ne pas réexaminer le projet et a donné instruction de commencer les travaux immédiatement.

LE PROJET « MOBILITES » DOIT ETRE ELABORE EN CONSULTANT LES RIVERAINS, DANS LE CADRE D'UNE REELLE CONCERTATION !

Participons massivement à la prochaine réunion publique générale, où le projet doit être présenté dans sa globalité :

- ses objectifs ;
- ses grandes lignes ;
- son budget ;
- son planning.

Participons ensuite aux réunions d'information du projet d'aménagement de chaque rue.

Jean-Yves Hannebert

(*) Le Référent : le projet Mobilités prévoit que dans chaque rue, un Référent soit nommé par l'ensemble des riverains. Le Référent est chargé de transmettre aux riverains de chacune des rues les informations provenant de la Direction du projet Mobilités.

La gestion de l'énergie dans les communes, mission d'intérêt public ?

Nous constatons aujourd'hui, avec le renchérissement des prix des énergies, que les investissements publics en la matière n'ont pas été toujours à la hauteur des besoins que nous pouvions projeter il y a déjà longtemps, bien avant les crises rapprochées que nous connaissons depuis une quinzaine d'années.

En effet, si une majorité de particuliers ont veillé à isoler leurs habitations, choisi des modes de chauffage plus économiques ou des véhicules moins énergivores, la puissance publique - au sens large - tarde à appliquer à ses infrastructures les mêmes principes et orientations.

Les ménages agissent le plus souvent sur ces leviers pour des raisons budgétaires - plus qu'écologiques. Mais ils ont en tête le long terme, et bien que la notion de retour sur investissement ne figure pas systématiquement dans tous les paramètres de leur choix, il contribue largement à assurer une pérennité de ces économies.

Les pouvoirs publics sont, eux, plus longs à prendre des décisions. La paperasse, les obligations comptables... et le manque chronique de contrôle de gestion et de suivi de projets engluent nos administrations nationales ou locales, ainsi que les grandes entreprises publiques dans des lenteurs dont on mesure aujourd'hui les conséquences. Centrales nucléaires partiellement à l'arrêt, isolation des bâtiments publics largement perfectible, flotte de

véhicules âgée, chantiers mal maîtrisés, maîtrise d'ouvrage peu compétente, etc...

On se retrouve alors à devoir gérer l'urgent (le budget annuel) sans vision à long terme, et on dépense aujourd'hui pour compenser des événements en cours, ce qui laisse peu à investir pour l'avenir. Bien sûr il existe des exceptions. Mais les choix publics, établis sur le long terme, souffrent de marges de manœuvre réduites du fait de l'absence de politiques d'investissement capables d'être révisées rapidement.

Notre commune n'échappe pas à ces difficultés. Parce que les budgets des « travaux » sont calculés au plus juste, parce que notre capacité de maîtrise d'ouvrage est peu développée, nous nous retrouvons contraints soit de faire appel à des cabinets d'études dont nous ne savons pas grand-chose (*on* nous les a recommandés), soit de compter sur nos forces propres, insuffisantes dans ces matières parfois très techniques.

Il serait sans doute profitable d'anticiper ces crises, notamment environnementales, dont on sait aujourd'hui qu'elles sont durables, appelées à s'amplifier, et que leur survenue nous laisse de moins en moins de temps pour réagir. N'est-ce pas là le sens même de la mission de la puissance publique ?

Jérôme Perelman